arrangements mesquins à l'aide desquels les représentants des provinces inférieures furent induits à donner leur consentement et celui de leurs provinces à se projet. Je le dis hautement, ils out été incapables d'expliquer, de justifier ces faits. Le pays verra de même que ces hons. messieurs se sont soigneusement abstenus de donner des explications sur les accessoires de ce projet, sur les constitutions des gouvernements locaux, par exemple, lesquelles sont au moins aussi importantes que celle du gouvernement fédéral. Il est complétement avéré qu'une union, fat-elle généralement désirée, pourrait n'être pas désirable par rapport aux arrangements défectueux ou trop dispendieux que pourrait nécessiter son adoption. Cette supposition définit clairement la position de beaucoup d'hons membres qui, comme moi, ne sont pas contre le principe fédéral, mais qui se voient obligés d'agir à l'encontre leurs convictions parce qu'ils peavent accepter une union aux conditions faites à celle-ci. (Econtez! écoutez!) On aurait pu aussi nous fournir de plus complets renseignements sur l'importante question de l'enseignement, à l'égard de laquelle on nous a donné à entendre que cette législature, en vue de la fédération des provinces, adopterait un système permanent. On aurait pu faire la même chose à l'égard du chemin de fer intercolonial, dont nous allons de fait voter la construction sans nous former en comité général, et sans que l'on nous ait donné un aperçu de ce que pourrait coûter cette voie, qui coûtera certainement \$20,-000,000, sinon \$40,000,000. Je pense que ses hons. messieurs, afin que le pays ait une idée de ce que coûtera ce chemin, auraient dû donner des renseignements nécessaires. (Ecoutes ! écoutez !) Et quant aux défenses du pays, que nous en a-t-on fait connaître? Le président du conseil nous a dit que le gouvernement impérial était saisi de cette question, et qu'il voulait l'union parce qu'avec elle nous pourrions mieux les organiser que ne le peuvent des colonies séparées. Que nous a dit ce soir le ministre de l'agriculture? Que des dépêches arrivaient à toutes les secondes malles d'Angioterre, et nous dissient que nous entrions dans une nouvelle ère relativement à la question des défenses. Qu'est-ce que tout cela peut vouloir dire? Cela signifie qu'avec cette union nous serons exposés, pour les défenses du pays, à des dépenses que l'on ne veut pas faire connaître | que le peuple y adhérait; que la presse les

maintenant. (Ecoutez ! écoutez !) Ne devrait-on pas mettre ses renseignements. ces dépêches, devant la chambre et devant le pays avant qu'il ne soit pris aucune décision irrévocable touchant le projet? Ce n'est là que le petit nombre, que le plus petit nombre des questions importantes embrassées dans ce projet de fédération, et à l'égard desquelles nous avons droit aux renseignements les plus complets possible, mais au sujet desquels les hons, messieurs se sont étudié à garder le silence, ou s'il leur est arrivé d'en parler, ça été, comme dans le cas des Oracles de DELPHES, dans un langage qui défiait toute interprétation. (On rit.) Je dis dono, qu'après que ces discours se seront répandus par le pays, si le peuple ne s'émeut pas à la vue des dangers dont le menace ce projet inconsidéré des hons. messieurs,--ce projet qui va plonger le pays dans la banqueroute et dans des difficultés sans nombre et inconnues au système de constitution actuel, tout imparfait qu'il soit, que je ne désespérerai pas de mon pays, --- non, jamais ie n'en désespérerai !-- (applaudissements) mais j'appréhendrai pour lui une période de calamités et de troubles qui lui auront été étrangers jusqu'ici. (Acclamations et mouvements de désapprobation.)

L'ajournement des débats est adopté, après

quoi la chambre ajourne.

CONSEIL LEGISLATIF.

VENDREDI, 10 février 1865.

L'Hon. M. MACPHERSON continue son discours d'hier, comme suit :-- Par les observations que je fis hier devant cette chambre, j'ai voulu, honorables messieurs, motiver mon vote contre l'amendement de mon honorable ami, le député de Wellington. et en faveur des résolutions de Sir E. P. TACES. J'ai déclaré que je croyais le projet de confédération bien vu par la grande majorité du peuple de ce pays, et surtout par le plus grand nombre de mes commettante. J'ai dit en outre que ces résolutions étaient devant le pays depuis longtemps, depuis plusieurs mois, et que comme il n'existait rien qui put nous faire appréhender qu'elles seraient désapprouvées, soit en tout soit en partie, nous avions de justes raisons de croire